

**Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal**

LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00

SECOND RAPPORT TRIMESTRIEL

01 Janvier 2014 – 31 Mars 2014

Submitted to:

USAID/Senegal

By:

The University of Rhode Island (URI)

In Partnership With:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wildlife Fund - WAMPO

Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique

Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye

Fédération Nationale des GIE de Pêche



Table des matières

1. RESUME EXECUTIF	3
2. INTRODUCTION	5
3. REALISATION DEUXIEME TRIMESTRE	6
3.1. Dialogue/Réformes politiques.....	6
3.2. Renforcement des capacités des acteurs et des institutions	8
3.2.1. Acteurs.....	8
3.2.2. Institutions.....	8
3.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins.....	9
3.3.1. Poursuite de la mise en place d'une base scientifique	9
3.3.2. Plan de gestion participatif sur la pêche de sardinelles.....	11
3.4. Thèmes transversaux	12
3.4.1. Changement climatique	12
3.4.2. Gouvernance/Décentralisation	14
3.4.3. Le Genre : Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar	17
3.4.4. Communication/sensibilisation.....	27
4. Gestion du projet.....	29
4.1. Stratégies/mécanismes/parteneriat	29
4.2. Leçons apprises	29
5. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE	30
ANNEXES.....	33
A1. Cadre des résultats du projet USAID/COMFISH.....	33
A2 : Rapport financier du trimestre	42
A3. Suivi environnemental du premier trimestre 2014 Quarter 2 FY 14 EMMR	43

1. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes travers ses directions techniques particulièrement la DPM, à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques. La finalité du projet est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel. Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion durable des ressources halieutiques au Sénégal. L'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations aux effets du changement climatique par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Ce second rapport est marqué le démarrage des activités des partenaires ainsi que de l'extension des actions du projet dans de nouvelles zones (Casamance, Saint-Louis et Saloum) en vue d'une couverture beaucoup plus large des stocks ciblés. Des progrès importants ont été notés en termes d'approbation et de mise en œuvre de politiques, dans les domaines du renforcement des capacités des institutions et des acteurs et du renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables.

Dans le cadre des réformes et dialogues politiques, le projet a appuyé principalement 05 initiatives durant ce trimestre. Il s'agit de la contribution au renforcement de la Gouvernance locale des pêches à travers l'installation de CLPA, de l'appui apporté aux autorités pour la mise en place d'un système de vulgarisation efficace dans le secteur de la pêche au Sénégal et pour la validation de la Stratégie Nationale des AMP au Sénégal, de la poursuite du processus de mise en place de cadre de concertation pour la prise en compte du changement climatique et de la participation aux activités relatives au renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche.

En ce qui concerne l'approbation et la mise en œuvre de politiques, la convention locale de Cayar et la stratégie nationale sur les aires marines protégées ont été approuvées durant ce trimestre respectivement par le préfet du département de Thiès et par le Ministre de l'environnement et du développement durable. Ce qui porte à quatre (4) le nombre de politiques approuvées sur une cible annuelle de 8. En outre, la mise œuvre des conventions locales de Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw et Cayar a démarré durant ce trimestre par la sensibilisation des acteurs et la redynamisation des commissions des CLPA. Ceci donne, pour cet indicateur, un taux de réalisation 100%.

Pour le renforcement capacités acteurs et institutions, 18 ateliers ont été organisés notamment pour la restitution de l'étude diagnostique sur les cadres de concertation de la pêche et de l'environnement marin et côtier, la formation des relais et facilitateurs sur les techniques de facilitation, la mise en place du CLPA de Kafountine, etc. Ces ateliers ont permis de former 350 acteurs de la pêche et de l'environnement dont 305 hommes et 45 femmes issus de 3 nouveaux conseils locaux de pêche artisanale, du cadre de concertation du Boudié/Balantacounda et de 24 institutions nationales et sous régionales. Ainsi, les indicateurs relatifs au nombre de personnes formées (indicateur 2), au nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales renforcés (indicateur 4), au nombre d'organisations à la base renforcées (indicateur 22) ont respectivement atteints des taux de réalisation de 26%, 139% et 36% durant ce trimestre.

Il faut noter également, le démarrage des processus d'appui aux acteurs pour l'acquisition de matériel de transformation artisanale et d'assainissement, la réfection et l'équipement des locaux des Conseils locaux de pêche.

En ce qui concerne les institutions, le projet appuie le fonctionnement des secrétariats des CLPA à travers la fourniture en matériel de bureaux. Un appui est aussi apporté à ces institutions dans le domaine des changements climatiques et dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales. Au niveau universitaire, (IUPA, IFAN /IRD), le projet est en train d'assurer la prise en charge de deux thèses de doctorat dont les résultats vont progressivement appuyer le processus d'élaboration des plans de gestion en cours (sardinelle et ethmalose). Pour la mise en œuvre de l'étude relative à la vulgarisation dans le domaine de la pêche, le projet prépare une visite d'échange sur la vulgarisation aux USA avec la participation de 05 institutions partenaires (DPM, CRODT, FENAGIE, APTE, IUPA).

Les activités relatives à l'amélioration de la base scientifique du projet se poursuivent à travers la finalisation de termes de références et méthodologies pour les études devant être menées par le CRODT et l'IUPA sur les pêcheries de l'ethmalose et de la sardinelle. Il faut noter aussi le démarrage des activités de cartographie des lieux de pêche et des stocks prioritaires par le CSE dans les nouvelles zones du projet.

Le processus de validation des plans de gestion se poursuit à travers la participation du projet à la rencontre préparatoire de la réunion de validation du Plan National de Gestion des Sardinelles par le Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes. Les Plans de gestion participatifs découlant de ce plan national, cette étape permettra ainsi au projet d'appuyer la validation du document de plan de gestion participatif en cours de finalisation.

Dans le domaine climatique ce trimestre a été marqué par l'organisation d'un atelier national de validation du document de diagnostic sur les changements climatiques et le démarrage de la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables, deux ateliers ont été organisés l'un relatif à la formation des nouveaux facilitateurs du projet en changement climatique et l'autre à l'étude diagnostique sur les cadres de concertation. Ces ateliers ont permis de former 56 individus dont 48 hommes et 8 femmes. Des démultiplications par les facilitateurs et d'autres formations sont prévues au prochain trimestre. En outre, la mise en œuvre des plans d'adaptation des CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia et Joal a débuté durant ce trimestre notamment par la vulgarisation des savoirs endogènes à travers les radios communautaires, la mise à disposition de l'information météorologique pour les acteurs, etc. Ce qui donne un taux de réalisation de 100% de *l'indicateur 20* (Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre).

Les activités relatives au genre sont marquées par la finalisation des travaux de l'unité moderne de transformation. Ainsi, plusieurs rencontres préparatoires sont organisées pour son inauguration.

2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres, des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA) et institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures et ONG.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité sociale/institutionnelle et biologique. La mise en place des organes de gouvernance locale a été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 à travers la création des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle et par conséquent, la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet sera concentrée au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera ainsi à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont faits ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leur résilience au changement climatique

Le présent document décrit les activités exécutées par le projet USAID/COMFISH durant le second trimestre de l'année fiscale 2014. Il comprend plusieurs composantes. Une introduction ; une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Le rapport inclut également une troisième partie qui décrit les activités transversales (communication, suivi environnement de la conformité, suivi-évaluation de la performance). La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

3. REALISATION DEUXIEME TRIMESTRE

3.1. Dialogue/Réformes politiques

Ce trimestre a été l'occasion pour le projet d'appuyer cinq initiatives dans le cadre du Dialogue/réforme politique. Il s'agit de la contribution du projet au renforcement de la Gouvernance locale des pêches dans le cadre de la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle (LPS), à travers l'installation de CLPA, de l'appui apporté aux autorités à mettre en place un système de vulgarisation dans le secteur de la pêche au Sénégal, de l'appui à la validation de la stratégie nationale des AMP au Sénégal, de la poursuite des actions de mise en place de cadres de concertation pour la prise en compte du changement climatique et des actions relatives au renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche.

Contribution au renforcement de la Gouvernance locale des pêches à travers l'installation de CLPA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle, le projet a appuyé le Ministère des pêches dans la mise en place et le renforcement des organes de gouvernance locale de la pêche à travers l'installation du Conseil local de la pêche artisanale (CLPA) de Kafountine. En effet, l'élaboration et la mise en œuvre de conventions locales et de plans de gestion nécessitent un cadre de gouvernance locale des pêches fonctionnel et très dynamique. L'installation de ce CLPA s'est déroulée dans une démarche participative et inclusive avec l'implication de tous les acteurs locaux de la pêche artisanale (autorités locales, services techniques locaux des pêches, professionnels de la pêche etc.). Le CLPA de Kafountine est un CLPA terroir, regroupant près de quinze villages insulaires et terrestres. Les représentants des collèges désignés au sein du CLPA ont, par la suite, bénéficié d'une formation et d'une cérémonie officielle d'installation des conseillers (de l'ICC) tenue à Kafountine sous la présidence du Sous-préfet de Kataba1, par ailleurs président du CLPA.



Photo 1 : Animation villageoise à Diannah



Photo 2 Cérémonie d'installation CLPA à Kafountine

L'installation du CLPA de Kafountine a été mise à profit pour informer et sensibiliser les acteurs sur la nécessité d'une gestion durable des ressources halieutiques et d'une bonne

connaissance du code de la pêche et des textes législatifs en matière de pêche. Près de 250 acteurs ont participé à ces concertations.

Appui aux autorités pour la mise en place d'un système de vulgarisation dans le secteur de la pêche au Sénégal : le projet envisage d'apporter un appui au Ministère des pêches pour la mise en place d'un système de vulgarisation efficace dans le secteur de la pêche. Pour cela, en partenariat avec l'IUPA, une étude/diagnostic de la vulgarisation dans le domaine de la pêche au Sénégal, a été réalisée par un consultant, en vue de faciliter le développement d'un plan de renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine.

Un atelier de validation du rapport a été organisé en janvier 2014 au bureau du projet USAID/COMFISH. L'objectif de la rencontre a été de présenter les résultats de l'étude aux principaux partenaires afin de recueillir leurs commentaires et de valider le document.

La rencontre a regroupé une dizaine de participants représentant la DPM, l'IUPA, la FENAGIE, un représentant de URI et la DPM. La rencontre a permis aux participants de faire des recommandations visant à enrichir le document. A la suite de cette rencontre la version finale du rapport a été déposée par le consultant et transmise aux autorités sénégalaises. L'étape suivante sera d'organiser une visite d'échange à l'Université de Rhode Islande aux USA pour les différentes institutions ayant participé dans ce processus. Le but de ce voyage est de montrer aux différents participants, les diverses expériences américaines dans ce domaine. L'objectif de cette initiative est d'amener ces institutions à participer dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'action pour la vulgarisation dans le secteur de la pêche au Sénégal.

Participation à la validation de la Stratégie Nationale des Aires Marines Protégées (AMP) au Sénégal : la Stratégie Nationale sur les AMP développée en 2012 en collaboration avec le WWF-WAMPO, le ministère de l'Environnement et d'autres partenaires, a été approuvée par le Ministre de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) en 2014 durant ce trimestre. Ainsi, la Stratégie Nationale sur les AMP ainsi que son plan d'action ont été validés officiellement par le MEDD. Cette approbation permettra de bâtir une approche beaucoup plus cohérente et solide dans l'appui aux AMP du Sénégal. Il faut toutefois noter que la mise en œuvre de ladite stratégie a débuté depuis 2013 (en collaboration avec le WWF, le RAMPPO, le DAMPC, URI, etc.) avec le balisage de l'AMP de Cayar, l'appui au fonctionnement du comité de gestion de Joal, les différentes études conduites pour évaluer l'efficacité de gestion des AMP, le processus de mise en place d'un système d'évaluation et de renforcement des capacités des agents des AMP au Sénégal, etc.

Mise en place de Cadre de Concertation pour la prise en compte du changement climatique : Dans le cadre de la relance de la concertation pour une meilleure prise en compte de la problématique du changement climatique dans le processus de prise de décision dans le secteur de la pêche, une étude sur l'évaluation des cadres de concertation sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier, a été faite. Cette étude ainsi que la feuille de route élaborée par la suite, ont fait l'objet d'une restitution nationale sous l'égide du Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) en février 2014, en présence de la DEEC et de la DPM. Au total, environ près de 28 institutions ont pris part à cette rencontre. Il en est ressorti un engouement manifeste de l'ensemble des structures à mettre en œuvre cette concertation qui est aujourd'hui incontournable dans le secteur de la pêche pour une meilleure prise en compte des changements climatiques. La collaboration établie entre la DPM et la DEEC, ainsi qu'au niveau de leurs démembrements régionaux en vue d'une harmonisation des interventions et une mutualisation des forces, a été renforcée.

Le COMNACC, en collaboration avec la DPM et la DEEC, a pris le relais du comité de pilotage pour la finalisation du document produit, la mise en place et le fonctionnement de la plateforme Pêche/Changement Climatique. Ainsi une prochaine rencontre sera convoquée par le

COMNACC pour la mise en place officielle de la plateforme et de son bureau exécutif. Le schéma ci-dessous indique une proposition de cadre pour une concertation efficace.

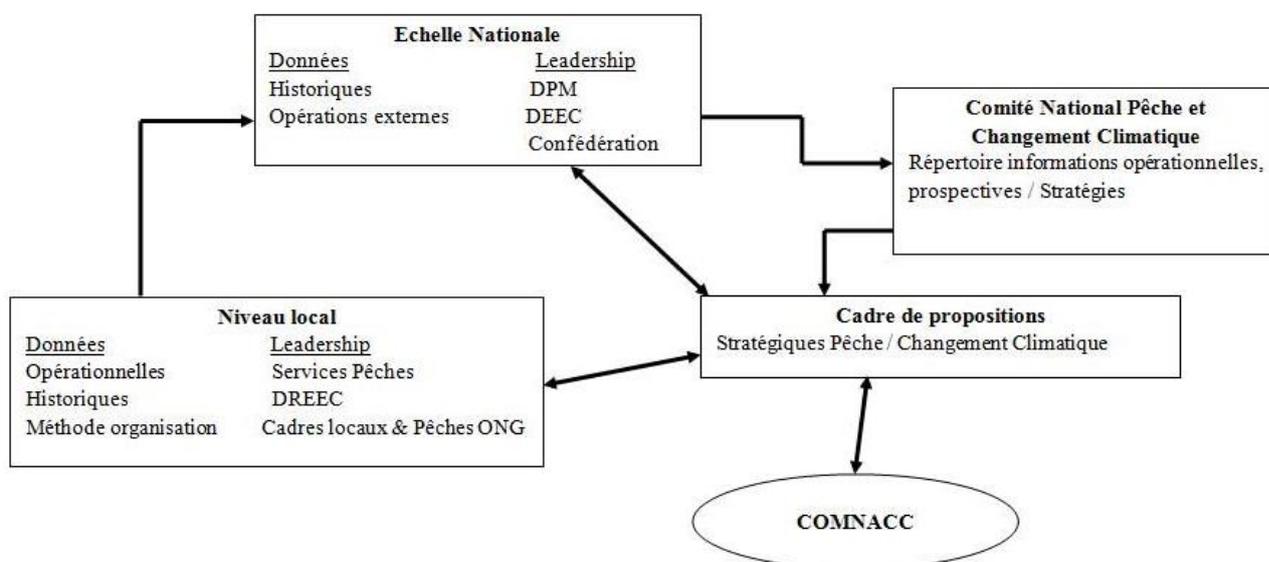


Figure 1 Proposition d'un cadre de concertation efficace Pêche Changement Climatique

Renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche. Pour renforcer les capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche, plusieurs actions ont été menées au niveau politique parmi lesquelles : l'appui à l'organisation au niveau local, national et au réseau des femmes (REFEPAS). Dans cette perspective, le projet a aussi participé à l'audience accordée par le président de la République aux pêcheurs de Cayar en janvier 2014. Par ailleurs dans le cadre de la recherche de fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités des femmes élaborée en 2012 en collaboration avec le WWF et la FENAGIE, le projet a participé à l'élaboration de deux projets un projet pour un financement de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne sur le « renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche au Sénégal ».

3.2. Renforcement des capacités des acteurs et des institutions

3.2.1. Acteurs

Les capacités des acteurs ont été renforcé durant ce trimestre à travers le démarrage des procédures d'acquisition de matériel de transformation artisanale et d'assainissement, la réfection et l'équipement des locaux des Conseils locaux de pêche, le renforcement des capacités des acteurs dans le domaine des changements climatiques et dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales.

3.2.2. Institutions

Le projet s'est focalisé ce trimestre, dans l'appui du fonctionnement des secrétariats des CLPA à travers la fourniture de matériel de bureaux pour rendre ces institutions opérationnelles. Ceci entre dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales déjà élaborées. En effet les rencontres des ICC et autres réunions nécessitent que le secrétariat soit fonctionnel et que des convocations soient tirées et envoyées aux destinataires avant la tenue des réunions des ICC des CLPA. Le renforcement des capacités des CLPA s'est poursuivi aussi dans le domaine des changements climatiques.

Il y'a eu enfin la finalisation de l'étude sur l'état des cadres de vulgarisation mentionnée plus haut, au Sénégal et la préparation de la visite d'échange sur la vulgarisation aux USA avec la participation de 05 institutions partenaires (DPM, CRODT, FENAGIE, APTE, IUPA)

Parallèlement un appui est apporté aux Universités (IUPA, IFAN /IRD) pour la prise en charge de deux thèses de doctorat relatives à la sélectivité des engins de pêche utilisés dans les pêcheries de l'Ethmalose et dans le cadre la collecte d'information biologique sur les espèces ciblées par le projet en vue de poursuivre l'étude sur la croissance des espèces. Le détail de l'ensemble de ces formations est présenté dans les chapitres suivants.

3.3. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

3.3.1. Poursuite de la mise en place d'une base scientifique

Démarrage d'études scientifiques avec le CRODT : Pour l'année 2014, le projet s'attèlera à étendre ces études scientifiques sur les régions Nord et Sud en vue d'appuyer l'élaboration de plans de gestion participatifs sur les petits pélagiques au niveau de ces nouvelles zones. Cette démarche va permettre de mieux connaître le volume des débarquements des espèces ciblées. C'est dans ce cadre que le CRODT a été sollicité pour mener des « *Etudes sur les espèces / stocks de sardinelles et ethmalose en vue d'appuyer l'élaboration des plans de gestion participatifs* » pour ces zones.

Etude de la sélectivité des engins de pêche sur l'ethmalose avec IUPA : le principal objectif de cette étude est de faire un état des lieux sur la pêcherie de l'ethmalose et la sélectivité des engins de pêche utilisés en vue d'appuyer le processus d'élaboration d'un plan de gestion de cette espèce. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat unique qui sera réalisée par un étudiant de l'IUPA avec un co-encadrement UCAD-URI. Elle s'articule autour de deux volets : le profil de la pêcherie de l'ethmalose dans les îles du Sine-Saloum et en Casamance et la sélectivité des engins de pêche utilisés dans ces estuaires.

Un questionnaire a été préparé à cet effet et l'IUPA a déjà effectué une première mission de prospection et de prise de contact dans les localités ciblées durant la deuxième quinzaine du mois de mars. Une deuxième mission similaire est prévue en avril en Casamance. Le principal objectif de ces missions est de rencontrer les responsables des différents CLPAs en vue de leur présenter les objectifs de l'étude, la méthodologie envisagée et solliciter leur appui technique.

Synthèse des études scientifiques sur les pêcheries de l'ethmalose : Pour renforcer les bases scientifiques du projet sur cette espèce, une synthèse des travaux réalisés est en cours. Ce travail impliquera le projet GO-WAMER financé par l'Union Européenne et exécuté par le PNUD et le WWF en collaboration avec la CSRP, la FIBA, l'IUCN etc. pour les aspects sous régionaux. Les termes de références ont déjà été validés à la suite de deux rencontres tenues à l'USAID/COMFISH et à la Commission Sous régionale des Pêches.

Identification et localisation des zones de pêche artisanale des sites du CLPA de Saint Louis : Une mission du Centre Suivi Ecologique s'est rendue du 24 au 28 mars 2014 dans la commune de Saint-Louis. L'objectif de cette mission était d'identifier et de localiser avec les pêcheurs, les zones de pêche artisanale avec un focus sur les espèces ciblées par le projet et de géo localiser les infrastructures de pêche. Après un premier focus group qui a permis de faire la cartographie des principaux sites de pêche, une sortie en mer a été effectuée en vue de leur géolocalisation. Parallèlement à ces travaux, la collecte de données s'est poursuivie auprès du conservateur de l'AMP. La rencontre avec ce dernier s'est tenue en présence du président du comité de gestion et du relais de ladite structure. Le conservateur a reconnu l'importance de cette activité de géolocalisation des sites pour la conservation des ressources. A cet effet, il a mis à la disposition du projet une liste de coordonnées des récifs artificiels immergés dans la zone de l'AMP (voir figure ci-dessous). Selon les participants au focus groupe, les sites de pêche les plus importantes du CLPA de Saint-Louis sont : *Diattara, Praia, Kherwou ray wi, Boutoray, khérouhópital et Doguete yi* (tableau 1).



Photo 3 : Géolocalisation des sites pêche



Photo 4 : Aire de transformation de Guet Ndar

Tableau 1 : Sites de pêche les plus remarquables du CLPA de Saint Louis

Nom du Site de pêche	Localisation par rapport à la ligne rivage	Profondeur	Espèces présentes	Caractéristiques
Diattara	10km	36 m	Dorade, Thiof, sardinelle, chinchard, capitaine, sole etc...	Zone d'importance écologique avec la présence d'herbier
Praia	15 km	45 m	Thiof, Cybium, Dorade, Pélagic, chinchard	Au sud-est de Diattara
Kherwou ray wi	1 km	18 m	Thiof, Cybium, Dorade, Pélagic, chinchard	Zone de nurserie
Boutoray	1km	14 m	Thiof, crevette, cigale, langouste, sardinelles	Localisé dans l'AMP
Khérouhospital	5 km	14 m	Langouste, cigale, Thiof, capitaine, barkuda	

L'équipe a ensuite procédé à la géolocalisation des sites de pêche en compagnie de trois représentants du CLPA qui ont une maîtrise parfaite de la zone. Au total 27 sites de pêche ont été géo localisés (figure 2). Il faut noter que beaucoup de zones de pêches fréquentées par les acteurs se situent dans le territoire Mauritanien ; ces zones n'ont pas été géolocalisées.

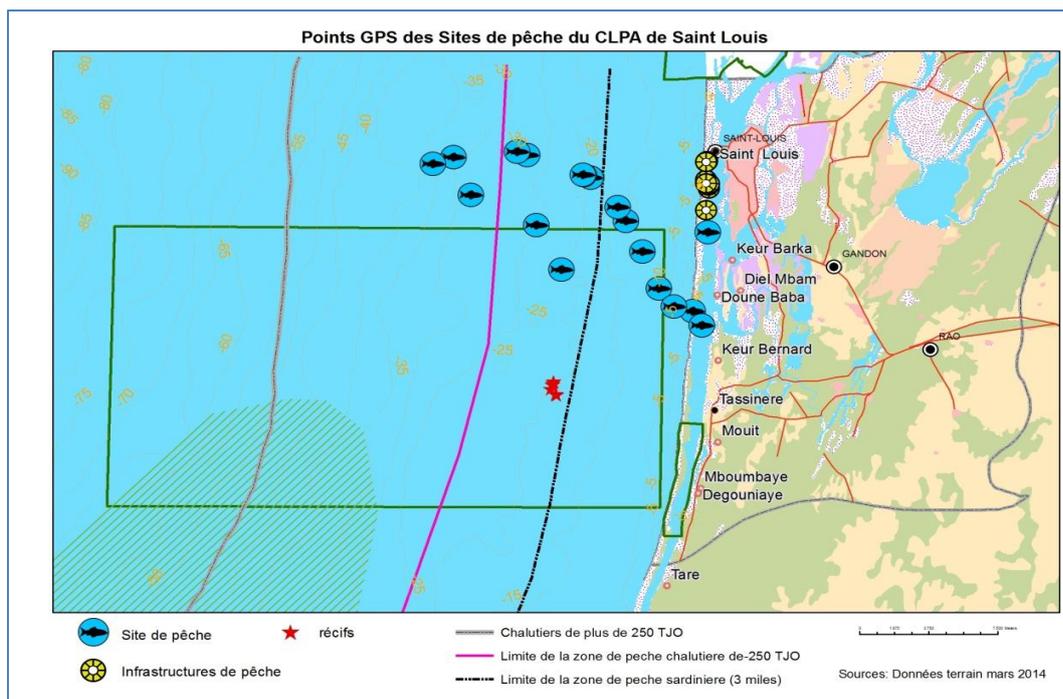


Figure 2 : Sites de pêche

3.3.2. Plan de gestion participatif sur la pêcherie de sardinelles

Poursuite du processus de validation du PNA et Plans de gestions participatifs pour la sardinelle : Ces activités se poursuivent à travers la participation du projet à la rencontre préparatoire de la réunion de validation du Plan National d'Aménagement des Sardinelles par le Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes. Pour rappel les plans de gestion participatifs élaborés par le projet USAID/COMFISH vont découler de ce Plan National d'Aménagement. Cette participation du projet au processus national lui permettra de poursuivre le processus de validation du document de plan de gestion participatif des pêcheries de sardinelles dans la région de Thiès déjà élaboré. Pour cela, quelques rencontres ont été organisées avec la DPM au cours du trimestre. Une prévalidation est envisagée par l'Equipe Technique de Travail sardinelle, suivie d'une validation par le Comité National de Gestion des Petits Pélagiques au courant du mois d'avril 2014.

Extension du projet dans de nouvelles zones pour une meilleure prise en compte des stocks de sardinelles et de l'ethmalose : Pour créer les conditions préalables d'une exploitation organisée des pêcheries tout le long de la côte sénégalaise afin de couvrir les stocks de sardinelles et d'ethmalose, le projet a décidé de faire une extension dans de nouvelles zones (région de Fatick, Ziguinchor, Saint Louis et Kafountine). Il s'agira dans ces zones, de procéder dans une première étape, à l'élaboration de conventions locales avec les CLPA de la zone concernée similairement à ce qui a été fait au niveau de la région de Thiès. Cette démarche permettra au projet de contribuer au changement de comportement des acteurs par l'adoption de bonnes pratiques de pêche. A la suite de ces conventions, il sera élaboré deux plans de gestion (sardinelle et ethmalose). C'est dans ce cadre que des ateliers d'information et de sensibilisation ont été organisés dans ces zones. En marge de ces ateliers, des visites de courtoisie ont été effectuées pour informer les autorités administratives et locales (gouverneurs, préfets et présidents de conseils régionaux) sur l'intervention du projet dans leurs zones tout en partageant avec eux les objectifs, la démarche, les outils de gestion développés ainsi que les différentes activités prévues par le projet.



Photo 4 : Visite de courtoisie au niveau de l'ARD de Ziguinchor



Photo 5: Atelier avec les membres de l'ICC du CLPA de Ziguinchor



Photo 6 : Atelier avec les membres du cadre de concertation et relais à Sédhiou

3.4. Thèmes transversaux

3.4.1. Changement climatique

Mise en place de Cadre de Concertation : L'étude relative à l'évaluation des cadres de concertation sur les changements climatiques la pêche et l'environnement marin et côtier, a été restitué et une feuille de route élaborée pour la mise en place de ce cadre. La restitution a été faite au niveau national avec le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC) en présence de la DEEC et de la DPM. Les observations des participants ont été intégré et la version finale envoyée aux différentes structures.



Photo 7 : Atelier de restitution de l'étude diagnostique des cadres de concertation Pêche/CC

Renforcement des capacités des acteurs sur le changement climatique : les capacités de 48 acteurs ont été renforcées lors de la restitution de l'étude diagnostique des cadres de concertation sur la pêche,

l'environnement marin et côtier, et les changements climatiques. Il a également été procédé durant ce trimestre, à la formation de l'ensemble des facilitateurs du projet sur la problématique du changement climatique en vue d'une démultiplication de cette formation au niveau des acteurs à la base. Cette démarche a permis d'échanger avec les acteurs et d'avoir une meilleure compréhension et connaissance de la problématique du changement climatique et de ses impacts dans le secteur de la pêche. Suite à cette formation, un support pédagogique a été élaboré et remis à chaque facilitateur en vue des séances de démultiplication et de renforcement des capacités des acteurs à la base.



Photo 8 : Formation en changement climatique des facilitateurs

Mise en œuvre des plans d'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'adaptation, cinq processus sont enclenchés durant ce trimestre. Il s'agit de:

- la vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche à travers des émissions radiophoniques,
- la mise à la disposition des acteurs des informations météorologiques marines pour leur sécurité en mer ;
- la mise en place d'un système d'assainissement des sites de transformation artisanale des produits halieutiques ;
- la vulgarisation des règles des différentes conventions locales des CLPA ;
- l'appui à la mise en place et au fonctionnement des commissions de surveillance et de sécurité en mer.

Vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche. En début janvier 2014, à Ngaparou, il a été procédé à l'identification des thèmes à vulgariser sur les savoirs empiriques pour une meilleure gestion de l'environnement, de la ressource et une meilleure sécurité des acteurs en mer dans le secteur de la pêche. Cette rencontre a eu lieu en présence des chefs de poste, des secrétaires des CLPA, des sages, des relais et de l'équipe du projet. Au total près de 33 participants ont été notés au cours de cette rencontre. Il a été ainsi identifié pour cet atelier, une dizaine de thèmes devant faire l'objet d'émissions radio. C'est ainsi qu'un total de 09 émissions ont été effectuées durant ce trimestre sur les thèmes suivant :

- Causes des changements climatiques et impacts sur la pêche ;
- Quelles stratégies pour une meilleure adaptation des communautés de Pêche ;
- Changements climatiques et savoirs endogènes ;
- Les mauvaises pratiques de pêche ;
- La sécurité en mer et les outils d'accompagnement.

Ces émissions ont été déroulées par les 04 radios communautaires qui sont : la Côtière de Joal/Fadiouth, Jokko FM de Rufisque, Kondaf FM de Ndayane et Cayar FM.

La mise à disposition des informations météorologiques marines et appui à la mise en place d'un système d'alerte fonctionnel pour la sécurité en mer. En collaboration avec l'ANACIM chargée de conduire et coordonner la politique du Sénégal en matière de météorologie dans le domaine des prévisions et de ses

applications sectorielles, un système d'alerte par SMS en cas de mauvais temps est en train d'être testé. Ainsi, au niveau des CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia nord, Sindia sud et Joal/Fadiouth, des stratégies de vulgarisation spécifique des alertes ont été identifiées avec trois niveaux : au **niveau de la production** de l'information par la Météo (SMS, bulletin, Email...) ; au **niveau de la transmission** de l'information aux agents de pêches, membres des ICC, responsable des radios communautaires et aux personnes ressources (une liste d'environ 25 à 30 personnes a été identifiée dans chaque CLPA) ; et au **niveau de la vulgarisation** à grande échelle dans des mosquées, radios, stations d'essences, sites de débarquements/plages/sites de transformation, quais, mbars, radio speaker qui circule dans les localités etc. Toutefois la mise en œuvre de cette stratégie nécessite au niveau local un encadrement et un appui matériel. Ainsi un protocole tripartite est en cours de signature entre chaque CLPA, l'ANACIM et USAID/COMFISH. Il est prévu dans ce protocole une dotation en téléphones portable, du crédit, un speaker, des signaux d'alerte visuelle (lampes et drapeaux vert, jaune, rouge) et l'exploitation des conventions déjà signés entre le projet et les radios communautaires. La mise en œuvre de ce processus demande également un renforcement de capacité de l'ANACIM pour améliorer son système d'observations et de prévisions en vue de fournir des informations de meilleure qualité. Toutefois durant ce trimestre la vulgarisation de 4 alertes météo marine (les 7, 14, 24 février et 11 mars) dans la zone d'intervention du projet a été appuyée par le projet. Cela a permis de tester les stratégies mises en place.

La mise en place d'un système d'assainissement des sites de transformation artisanale des produits halieutiques : En partenariat avec APTE et les services techniques, le projet est en train de mettre en place un système d'assainissement des sites de transformation artisanale des produits halieutiques au niveau des sites de Ndeppé et Domaine bi pour le CLPA de Rufisque/Bargny, Saly et Guéréo pour Sindia nord, Nianing et Mbaling pour Sindia sud, Tann et Khelcom pour Joal/Fadiouth. Les actions à conduire sont :

- la mise en place de comité de salubrité fonctionnel avec une charte de salubrité ;
- l'appui en matériel de nettoyage des acteurs;
- la mise en place d'un système durable de collecte des ordures ;
- l'organisation de séances d'animation sur la salubrité et l'organisation de journées d'assainissement collectif du site.

Au cours de ce trimestre, les comités de salubrité ont été mis en place au niveau des 08 sites de transformation, les besoins en matériels évalués et les chartes de salubrités, en cours d'élaboration. Il sera procédé à la validation des chartes et à la dotation en matériels pour une mise en œuvre effective des activités de nettoyage des sites en début du prochain trimestre.

Contribution à la vulgarisation des règles des conventions locales pour une gestion durable des ressources halieutiques : elle a été faite à travers la distribution de copies de la convention (100 copies/CLPA), l'animation d'émissions radiophoniques et des séances d'animation avec les acteurs dans les CLPA de Rufisque/Bargny, Sindia Nord, Sindia Sud et Joal/Fadiouth.

Contribution à la mise en place et le fonctionnement des commissions de surveillance participative et de sécurité en mer : Après la mise en place de la commission surveillance participative et sécurité en mer, dans le cadre des conventions locales, les activités ont tourné autour du renforcement des capacités de cette commission pour une meilleure mise en œuvre du plan d'adaptation, particulièrement dans le CLPA de Rufisque/Bargny. (Voir le détail au chapitre suivant)

3.4.2. Gouvernance/Décentralisation

Appui au contrôle et la surveillance dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions Locales

Formation des surveillants. Les commissions de surveillance des CLPA de Rufisque/Bargny, Yene/Dialaw et Cayar sont chargées du suivi et de l'application de la convention locale dans ces zones en rapport avec les services des pêches. Pour leur permettre de mieux remplir leur rôle, le projet USAID/COMFISH, en rapport avec le service des pêches et la DPSP, a organisé une session de formation de cinq (5) jours sur la surveillance participative (Sécurité en mer, rôles et responsabilités des surveillants). Au total, 23 personnes ont bénéficié de cette formation. Les différents thèmes abordés

sont relatifs à la surveillance participative (définition, typologie et acteur); aux types d'infractions en matière de pêche ; aux techniques d'inspection et outils de surveillance ; aux procédures en matière de constatation des infractions ; à la sécurité en mer et aux rôles et responsabilités du surveillant.

- A la suite de la formation, les recommandations suivantes ont été faites par les participants : poursuivre la réflexion sur le statut du surveillant ;
- doter les CLPA de Yenne/Dialaw et Rufisque/bargny de pirogue de surveillance avec équipement ;
- appuyer les opérations de surveillance participative (sur terre et en mer) ;
- confectionner des badges et des uniformes pour les surveillants.



Photos 9&10 Remise des attestations



Photo 11: Pratique sur le quai de pêche



Photo 12 : Cours sur la sécurité en mer



Photo 13 : Présentation du modèle de Cayar



Photo 14 : Démonstration sur la sécurité des pirogues sur la surveillance participative

Appuyer les CLPA à contrôler et à surveiller leurs zones de pêche. Au cours du trimestre, le projet a appuyé les sorties périodiques de surveillance (dotation en carburant et prise en charge de l'équipage) dans les zones de pêche au niveau des CLPA de Sindia Nord et Sud, Mbour et Joal, en appui à la mise en œuvre des conventions locales élaborées dans ces CLPA. Les sorties ont été menées par les membres des commissions de surveillance et de sécurité en mer des CLPA, appuyés par les agents techniques des pêches et de la surveillance. Cette surveillance constitue un moyen efficace de lutte contre les mauvaises pratiques de pêche et aussi de contrôler les mesures de sécurité en mer des pêcheurs artisans. Elles constituent aussi un moyen pour les services techniques de sensibiliser les pêcheurs sur le paiement des permis de pêche et le port des gilets de sauvetages.

Au total, huit (08) sorties ont été effectuées et cent soixante-deux (162) pirogues contrôlées dont dix (10) arraisonnées dans les sites de pointe Saréne et Joal Fadiouth. Les sorties effectuées, ont permis de noter les types d'infractions rencontrées dans ces localités à savoir: le défaut de permis de pêche, le défaut immatriculation des embarcations, l'absence de gilets de sauvetage, la pratique de la pêche sous-marine.

En Casamance, dans la zone de pêche contrôlée du Boudie Balantacounda, l'équipe de sortie s'est rendue dans les villages de Diattacounda et Goudomp. Les infractions relevées sont relatives à l'exploitation de juvéniles, la détention de monofilament à bord des embarcations. Il a été aussi noté à Diattacounda que le cadre de concertation de la zone de pêche n'est pas bien connu des acteurs. Ainsi, l'accent devrait être mis sur la sensibilisation à travers les relais communautaires sur les rôles et responsabilités des membres du cadre de concertation pour une gestion durable des pêcheries dans la zone.



Photos 15, 16, 17,18 : Photos issues des sorties dans les zones de pêche

Il faut noter que dans l'ensemble, les différentes sorties se sont bien déroulées durant ce trimestre et aucun incident n'a été noté, malgré de nombreux manquements constatés lors des patrouilles. Simultanément, un programme de sensibilisation sera mis en œuvre par les membres des commissions surveillance et sécurité en mer sur la réglementation en matière de pêche. Le projet devrait accompagner la mise en œuvre de ce programme notamment à travers les relais communautaires des CLPA.

Appuyer l'élaboration de conventions locales dans les nouvelles zones. Les premières étapes du processus d'élaboration des conventions ont été effectuées au niveau des CLPA de Ziguinchor, Kafountine et Saint Louis. Il s'agit de donner l'information et de sensibiliser les acteurs sur le processus de la Convention Locale ; de formaliser la collaboration entre le CLPA et le projet USAID/COMFISH à travers des protocoles ; de procéder au choix des relais communautaires et enfin de démarrer l'identification des acteurs, les inventaires des matériels de pêche et infrastructures d'appui à la pêche. L'analyse des données collectées suivra en vue de l'élaboration et de la validation des conventions locales dans ces zones.

Formations des nouveaux facilitateurs, relais et secrétaires de CLPA. Pour un bon démarrage des activités dans les nouvelles zones, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des facilitateurs recrutés par le projet, des secrétaires des CLPA et des relais communautaires des CLPA de Saint Louis, Kafountine et Ziguinchor, pour accompagner le processus d'élaboration des conventions locales. Au total, 02 facilitateurs et 03 secrétaires de CLPA ont bénéficié de cette formation. Plusieurs thèmes ont été développés et portent sur:

- les techniques de facilitation,
- l'organisation des acteurs, les missions du CLPA dans l'application de la cogestion,
- les objectifs stratégiques du projet USAID/COMFISH etc.

Quant aux nouveaux relais, ils ont bénéficié d'une formation en animation et technique d'élaboration des conventions locales et sur le rôle qu'ils doivent jouer dans l'accompagnement des CLPA.



Photos 19&120 : Formation des relais, facilitateurs et secrétaires dans les nouvelles zones

3.4.3. Le Genre : Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar

Durant ce trimestre, les activités ont été concentrées sur la finition des travaux de construction de l'unité et leurs équipements et sur les voies de commercialisation des produits. Le crédit revolving est également introduit.

Mise en place de l'unité

Finition de l'unité. Durant ce trimestre, les entrepreneurs se sont concentrés sur les finitions des bâtiments de l'unité. Cependant, les nombreuses propositions d'amélioration ont retardé la réception des bâtiments et entraîné des coûts supplémentaires. Les suggestions sont évoquées lors des visites régulières de chantiers organisés par APTE. Ces visites ont permis d'améliorer considérablement le plan initial pour qu'il respecte rigoureusement les normes. Des techniciens en la matière sont souvent invités à participer et apprécier l'état d'avancement des travaux et leur conformité aux normes. Les améliorations apportées ont été très pertinentes et n'ont pas altéré le plan initial.

Des améliorations ont été constatées à tous les niveaux de construction (maçonnerie, plomberie, carrelage et électricité). Pour la maçonnerie, lors de la dernière visite de chantiers en présence du bureau Genre de la Direction des Pêches (DPM) et du technologue de poisson de l'ITA, des suggestions ont été émises pour mieux améliorer le circuit du système « marche en avant ». Il s'agissait d'ouvrir une autre porte dans l'aire de réception correspondant à la porte des sorties des produits. Sur le plan initial, une seule porte était prévue pour la sortie des déchets et des produits parés. Parallèlement, des propositions ont été émises sur l'aire de salage où des bacs avaient été récupérés, sur le dallage de la devanture de l'unité, l'extension de la plomberie pour l'évacuation des eaux de l'unité. Pour l'aire de stockage, des ouvertures sont proposées pour faciliter la circulation de l'air. Pour l'électricité, une seconde installation pour le circuit de l'énergie solaire ou éolienne est effectuée. L'éclairage de l'aire de séchage et le système de ventilation n'étaient pas prévus dans le plan. Ces manquements ont été soulevés lors des visites de chantiers et sont actuellement effectués. Ainsi, la quasi-totalité des travaux de l'unité ont été bouclés. La dernière étape de finition qui constituait le revêtement par la peinture a été effectuée durant le début de ce mois.

Le suivi environnemental est aussi effectué de manière régulière. Les mesures qui avaient été prises en accord avec les principes de l'USAID en matière de suivi environnemental sont évaluées au-fur-et-à-mesure que le projet de construction avance.



Photo 21 : Aire de réception



Photo 22 : Aire de stockage et d'emballage



Photos 23 & 24: Devanture de l'unité. Porte d'entrée (gauche des produits). La Porte d'entrée des produits et porte de sortie (droite) Aire de réception

Les équipements. Les grands équipements de production ont été installés. Il s'agit des claies et des fours de braisage. Les claies sont au nombre de 20 pour le moment. Dix claies supplémentaires sont prévues cette année pour augmenter le poids de production des femmes. Elles sont conçues de manière participative. Des prototypes ont été proposés aux femmes qui ont apporté des modifications et des améliorations selon leurs besoins. Le technicien de poisson avait proposé des claies avec une pente légère sur les parties supérieures permettant un égouttage et un séchage rapides des produits. Les femmes bénéficiaires ont décliné cette proposition et l'équipe s'est conformée à cette décision.



Photo 25 : Claies de séchage

Pour les fours de braisage, comme les claies, des fours améliorés ont été proposés. Il s'agit de trois fours de braisage simple et un autre four équipé de fourneau pour le fumage. Chaque four dispose de deux cheminés permettant d'évacuer la fumée vers le ciel. A l'instar des claies, les fours de braisage ont été conçus selon les modèles présentés par les femmes et sur la base desquelles, le technicien de l'ITA a conçu les plans.



Photo 26 : Fours

Cette stratégie de APTE mettant toujours en avant les savoirs des femmes n'est pas fortuite. Toutes les expériences conduites de manière unilatérale dans la localité ont donné des échecs même si les propositions semblaient pertinentes. Ainsi pour renforcer l'adhésion des femmes dans les objectifs du projet et ne pas anéantir les efforts jusque-là consentis, l'équipe prend toujours en considération leurs exigences.

Pour ce qui est des autres matériels assurant la fonctionnalité des salles de réception et de stockage, le matériel avait été identifié avec les femmes également. Ce matériel a été commandé avec l'aide du technologue de poissons qui a conçu les maquettes pour les tables de parage, les armoires de rangement et d'exposition. Tout ce matériel a été fourni en mis mars. Un système de ventilation constitué de ventilateurs plafonniers est également mis en place. Cela permettra d'améliorer la ventilation des salles de travail et de stockage qui doivent être tout le temps sec pour éviter la formation des bactéries.

L'alimentation en eau et en électricité : L'alimentation en eau est assurée par un mini-forage installé dans l'enceinte de l'unité. La localité de Cayar ne dispose pas encore d'un réseau SDE. L'eau est distribuée à travers les forages. Pour permettre l'autonomie des femmes en eau et réduire les coûts de production, un forage leur a été installé.

Pour l'électricité, la demande est effectuée à la Sénélec. Cependant, pour encore mieux réduire les coûts de production, une installation d'énergie propre est effectuée. Elle sera fonctionnelle dès que les femmes auront acquis des fonds pour ces types d'énergie.

La fonctionnalité de l'unité : Depuis le début du projet, l'équipe de APTE, les femmes, le technologue de l'ITA et le service des pêches réfléchissent sur les modalités de fonctionnalité de l'unité. Les réflexions portaient sur l'organisation de la production, le contrôle de la qualité, la maintenance, l'entretien des équipements et la gestion.

Pour la première production de l'unité, APTE va soutenir les femmes en leur dotant un fonds qui leur permet de démarrer leurs activités dans l'unité. Ce fonds, une fois récupérée, sera reversé dans le crédit revolving. Pour que l'unité profite à toutes les femmes, il est prévu des sous-groupes qui vont travailler à tour de rôle. Cette première production sera supervisée par le technologue du poisson et les agents techniques des services de pêche de Thiès. Cet accompagnement permettra aux femmes de mieux maîtriser leurs postes de travail.

Il est prévu également d'effectuer des analyses microbiologiques sur les premiers produits de l'unité pour apprécier l'état de la qualité des produits. Les résultats de ces analyses vont permettre d'introduire une demande d'autorisation de commerce auprès de la Direction du Commerce à Thiès, une autorisation exigée pour tout produit qui veut intégrer les circuits légaux de commercialisation.

Le contrôle de la qualité est l'étape la plus importante dans le processus de production. Les femmes seront formées dans l'enceinte de l'unité en HACCP par le technologue du poisson. Ce qui leur donnera les outils nécessaires en termes d'autocontrôle. De plus, un responsable de qualité sera engagé pour les appuyer dans cet exercice. Un cahier de charge sera également élaboré pour cela.

Pour la maintenance et l'entretien des équipements, un comité sera installé. Ce comité veillera à ce que le matériel soit bien utilisé. Pour chaque production, un pourcentage sera dégagé pour l'entretien du matériel.

Pour la gestion, il est prévu de travailler avec un agent comptable qui va accompagner les femmes dans la gestion administrative et financière de l'unité. Tout le matériel de bureau nécessaire est déjà disponible.

Poursuite des cours en alphabétisation fonctionnelle. Pour cette année l'alphabétisation va être orientée sur l'élaboration du manuel d'apprentissage en alphabétisation basé sur les bonnes pratiques. Depuis l'année dernière, les monitrices y travaillent. Le superviseur va les accompagner dans cette épreuve. A l'issue de ce travail, il est prévu de se rapprocher des maisons d'édition pour voir comment éditer le document et le mettre à la disposition des femmes formatrices du Sénégal.

Pour les cours, les monitrices vont se concentrer sur le code de conduite. Le démarrage sera effectif avant la fin du mois de mars.

Démarrage du crédit revolving. Comme promis aux femmes, un fonds a été mis à leur disposition pour les appuyer en microcrédit. Le système appelé revolving est actuellement testé dans plusieurs projets de développement et semble donner des résultats probants même s'il s'inscrit toujours dans l'informel. Ce système attire plus d'adhérents par rapport aux systèmes officiels (mutuelles et banques) qui ne parviennent toujours pas à satisfaire les femmes en matière de crédit. Les conditions pour accéder à ces institutions financières restent toujours lourdes et les taux sont assez élevés. Ainsi, dans la plupart des cas, elles ne répondent pas aux besoins des femmes qui veulent des systèmes rapides et souples avec moins d'intérêt. Ainsi le crédit revolving est apparu comme la réponse efficace. Le crédit est accordé sur la base de confiance entre femmes.

Nom	Intérêt
Tourek Sant	10.000
Camba Tiliou	10.000
Hegye Fall	10.000
Awa Thiame	10.000
AS You Fall	10.000
Diaba Samb	10.000
Maryama Sallé	10.000
Andrew Sanyé	10.000
Khady Sanyé	10.000
Awa Diakhate	10.000
Camba Niang	10.000
Fatou Toure	10.000
Yacine Adou	10.000
Maryama Sack	10.000
Sybilou Sack	10.000
Malye Samb	10.000
Maryama Sanyé	10.000
AS You Niang	10.000

Photo 27. Les femmes tiennent un registre pour l'enregistrement du crédit. Ce registre montre tout l'intérêt de l'alphabétisation. Il est tenu en wolof.

Nom	N° CNI	Photo
SEYNA BOU SY	2630-4991-42	[Photo]
SEYNA BOU SY	952	[Photo]
SEYNA BOU SY	2745-0522-00	[Photo]
SEYNA BOU SY	2630-4991-42	[Photo]
SEYNA BOU SY	952	[Photo]
SEYNA BOU SY	2745-0522-00	[Photo]
SEYNA BOU SY	2630-4991-42	[Photo]
SEYNA BOU SY	952	[Photo]
SEYNA BOU SY	2745-0522-00	[Photo]
SEYNA BOU SY	2630-4991-42	[Photo]
SEYNA BOU SY	952	[Photo]
SEYNA BOU SY	2745-0522-00	[Photo]

Photo 28. Les femmes bénéficiaires sont identifiées avec N° CNI et photo.



Photo 29. Le jour du recouvrement. Toutes les bénéficiaires participent. Les retardataires ou absentes paient des amendes.



Photo 30. L'argent servant de fonds de démarrage est remis en présence du Chef de poste du service des pêches.

Dans un premier temps, la structure a mis à la disposition des femmes la somme de 1 million de francs FCFA répartie entre les deux GIEs. Le GIE « **Mantoulaye GUENE** », qui regroupe le plus grand nombre de personnes a bénéficié d'un fonds de 750 000 FCFA et le GIE Awa Gueye KEBE a obtenu 250 000 FCFA. Cet argent a été remis en présence du chef de poste des services des pêches de Thiès à Cayar. Un protocole d'accord sur la gestion du crédit est signé entre APTE et les femmes transformatrices représentées par la Présidente du comité restreint de gestion. Un premier recouvrement est effectué au début du mois de mars. Le taux d'intérêt proposé par les femmes lors de l'atelier portant sur le crédit revolving est de 10 % de la somme globale empruntée ; par exemple pour un emprunt de 5000 FCFA, l'intérêt est fixé à 500 FCFA.

Le GIE « **Mantoulaye Guene** » a réalisé pour le premier versement sur un mois, un bénéfice de 82 000 FCFA que les membres ont reversé dans le fonds. L'ensemble du fonds a été redistribué aux femmes. Au total, 70 femmes en ont bénéficié en raison de 11 000 FCFA par membre. Un montant additionnel de 50 000 FCFA a été distribué à 5 femmes qui ont bénéficié en tout d'un crédit de 21 000 FCFA. Le prochain recouvrement est prévu le 08 avril 2014.

Le GIE « **Awa Gueye KEBE** » aussi a fait un recouvrement total. Il a réalisé un bénéfice de 25 000 FCFA et a procédé de la même manière que le GIE « **Mantoulaye GUENE** ».

Pour le recouvrement du crédit, des amendes journalières sont infligées aux retardataires.

Réalisation d'une étude en Marketing et communication : Après la mise en place de l'unité, les activités à venir s'orientent vers la visibilité des produits de Cayar pour qu'ils soient mieux vendus. Cette visibilité ne peut se faire sans une bonne stratégie de marketing. C'est pourquoi APTE a commandité une étude sur le marketing des produits notamment le *keccax*. Ainsi, un consultant dont la

mission est d'étudier et de proposer une stratégie Marketing en mesure d'offrir de meilleures opportunités commerciales au *keccax* de Cayar a été recruté.



Photo 31. Les femmes à l'exercice du marketing

Les objectifs assignés à cette étude sont :

- Permettre aux produits transformés par les femmes de Cayar d'être plus visibles afin de leur offrir une meilleure opportunité commerciale ;
- Identifier et définir des supports et outils de communication appropriés et attractifs ;
- Définir une stratégie commerciale avec un plan d'actions opérationnel ;
- Accompagner les actrices dans sa mise en œuvre.

Les Résultats attendus de l'étude sont :

- des supports et outils sont identifiés et élaborés ;
- Une stratégie commerciale est élaborée et mise en œuvre par les actrices.

L'étude s'est focalisée sur les points suivants :

- L'analyse du marché des produits transformés ;
- Les caractéristiques du marché ;
- Les facteurs législatifs, politiques et économiques ; la demande ; l'analyse concurrentielle ;
- Le marché du GIE ;
- L'offre du GIE ;
- La segmentation ; l'étude diagnostic ;
- La commercialisation des produits du GIE ;
- Les axes de réflexion ;
- L'analyse des attraits/atouts ;
- Les stratégies de marketing (produit, service, prix, communication, vente, localisation) ;
- Les perspectives de marché pour le GIE.

Voyage d'exploration de marchés à Dakar et à Tambacounda. L'exploration de marché est la suite logique du plan de marketing. Elle était inscrite dans le plan d'action. Le *keccax* est bien ancré dans les habitudes alimentaires des sénégalais et les marchés existent. Cependant, les femmes maîtrisent mal les circuits commerciaux et vendent mal. Les nombreux intermédiaires dans la filière réduisent considérablement les marges bénéficiaires des productrices. C'est pourquoi les régions de Dakar et de Tambacounda ont été choisies.

A Dakar, la visite a eu lieu le 17 février 2014. Les femmes ont été accueillies par le Groupement de Femmes « *Khelcom Réseau* » établi à Guédiawaye dans la banlieue dakaroise. Les membres de ce réseau avaient émis le souhait de commercialiser les produits transformés notamment ceux venant de Cayar après avoir eu échos du travail des femmes de Cayar à travers une présentation faite par la coordonnatrice du projet sur les produits. A la suite de cela, APTE a facilité la rencontre entre les femmes. Celles de

Cayar ont amené des échantillons qu'elles ont présentés dans différents types d'emballage. Les femmes de Khelcom ont très apprécié la qualité des produits. Les discussions ont tourné sur les modalités d'acquisition des produits, les prix et le transport. Les décisions arrêtées sont : les femmes de Guédiawaye vont prospecter les marchés à Guédiawaye et vont se déplacer à Cayar pour visiter le site et voir les conditions de travail. Elles vont livrer une première commande lors de cette visite, faite avec leur propre fonds.



Photo 32 : Les femmes sont accueillies à Guédiawaye par les membres du Khelcom Réseau.



Photo 33 : Les femmes exposent les échantillons de produits.

La visite à Tamba a eu lieu du 23 au 27 au février 2014. Quatre femmes transformatrices ont participé à cette visite et un agent des pêches. La délégation était aussi accompagnée d'une journaliste de la radio communautaire de Cayar qui a couvert toute la visite.

Le choix de Tamba n'est pas fortuit. La région est située dans l'est du pays à 467 km de Dakar. Cette zone est dépourvue de façade maritime et la demande en poissons frais ou transformés est très élevée. En plus, la zone de Tamba est une région tampon entre 3 pays limitrophes du Sénégal que sont la Gambie, le Mali et la Guinée Bissau. En ce sens, elle pourrait jouer un rôle extrêmement important dans les échanges commerciaux relatifs aux produits halieutiques transformés entre le Sénégal et ces pays.

Les objectifs assignés à cette visite étaient :

- Faire connaître les produits de Cayar et leurs conditions de traitement aux différents GIE à visiter ;
- Développer des relations commerciales relatives aux produits transformés entre des GIE de Tamba et les femmes transformatrices;
- Recueillir les besoins en matière de produits halieutiques transformés dans la zone;
- Discuter des conditions d'échanges éventuelles entre les femmes de Cayar et les GIE de Tamba.
- Renforcer les liens entre les commerçants bana-bana de la région et les femmes de Cayar ;
- Faciliter l'accès des produits de Cayar dans la région.

La délégation a été accueillie par le Gouverneur adjoint au développement et un CRD sur « la commercialisation du Keccax » présidé par le gouverneur, a été organisé.

Ce CRD a vu la participation du Préfet de Tambacounda, du Conseil Régional, de la Mairie, de la Direction du commerce, des groupements féminins de Tambacounda, de Goudiry, de Koumpentoum et de Bakel. La cérémonie a été couverte par l'ensemble des médias de la région. Lors de la séance, le gouverneur est revenu sur la mission et son importance pour une ville comme Tamba où le poisson est très rare et celui qui est disponible est de très mauvaise qualité. Après l'allocution du Gouverneur, la coordonnatrice a présenté le projet et les objectifs de la mission. Il s'en est suivi des échanges entre les femmes de Cayar et les participants du CRD sur les modalités d'échanges entre les deux localités. Un partenariat gagnant-gagnant est même évoqué concernant l'échange de produits entre Cayar et Tamba.

La région de Tamba dispose aussi d'une énorme potentialité en produits forestiers et leur commercialisation pose toujours problème.



Photo 34 : Le CRD est présidé par le gouverneur adjoint au développement.



Photo 35. Les femmes exposent les échantillons de produits dans la salle où se tient le CRD.

Visite de courtoisie aux autorités de la ville. La journée a aussi été mise à profit pour rendre visite aux différentes autorités de la ville pour expliquer les motifs du déplacement des femmes de Cayar à Tamba. C'est ainsi que la délégation s'est rendue à la Gouvernance pour une audience avec le Gouverneur, à la Mairie, au Sous-bureau du PAM (Programme Alimentaire Mondial), au projet GADEC (Groupe d'Action pour le Développement Communautaire). Ces visites ont permis de présenter le projet et d'encourager les autorités et projets à appuyer cette initiative.



Photo 36. Le gouverneur reçoit les femmes de Cayar dans son bureau.

Visite au marché avec animation. A la deuxième journée de la visite, les femmes se sont rendues au marché communal de Tambacounda avec leurs échantillons. Elles ont pu discuter avec les commerçants et les ménagères sur place qui étaient très impressionnés par la qualité des produits. Elles ont également apprécié in visu les produits disponibles sur le marché dont la qualité est de loin satisfaisante. Les témoignages étaient unanimes. Les commerçants et les ménagères n'ont jamais vu des produits d'une telle qualité sur le marché.



Photos 37&38. Les femmes dans les rues de Tamba montrant le produit.

Photo 39. Le keccax trouvé sur place dans le grand marché de Tamba.

Une émission de 26 mn a été enregistrée à la RTS 3 de Tamba. La coordonnatrice du projet et la facilitatrice locale ont été invitées. L'émission portait essentiellement sur la portée de la visite, les résultats attendus et son importance pour une zone comme Tambacounda. L'émission a été diffusée deux fois sur la chaîne de télévision décentralisée.

Organisation d'une mini-foire : L'après-midi de la deuxième journée a été mise à profit pour organiser une mini-foire avec exposition des produits de Cayar. Les intéressés se sont présentés pour recueillir des informations sur les produits et les conditions d'échanges. Les femmes transformatrices sont longuement revenues sur le projet, sur les prix, sur les possibilités d'échanges.



Photo 40. Les produits de Cayar sont exposés dans une mini-foire organisée en l'honneur des femmes de Cayar.

Visite à Kédougou : La dernière journée de la visite a été consacrée à la région de Kédougou. Les femmes ont pu visiter le marché de Kédougou et rendre visite à la Présidente des femmes de la région. Les échanges ont été fructueux car comme Tamba, dans la région de Kédougou, la demande est très forte. Les femmes ont été aussi régalingées d'une soirée culturelle offerte par l'organisatrice de la visite au niveau local lors de la visite.

Réalisation d'une étude de faisabilité sur le biogaz (en cours). Au sortir de la session de renforcement des capacités sur les énergies renouvelables et de différentes missions conduites avec le Programme National de Biogaz, il a été retenu, pour accompagner la mise en place de l'unité moderne de transformation, de réfléchir à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables dont l'éolienne (énergie éolienne) et le bio-digester (biogaz). L'introduction du bio-digester dans cette zone va contribuer à une amélioration des conditions de vie des ménages à Cayar, et particulièrement à alléger des conditions de travail des femmes transformatrices de *Keccax*, et ce en termes de :

- fourniture d'une énergie renouvelable moderne et à moindre coût pour la satisfaction des besoins en combustible pour la cuisson pour les ménages et pour le fumage du poisson et aussi pour l'éclairage;
- réduction de la pénibilité des travaux de collecte du bois de chauffe par les femmes et jeunes filles,
- gain de temps et opportunités pour mener d'autres activités génératrices de revenus pour les femmes,
- protection de la santé des femmes et des filles avec la réduction de l'exposition à la fumée du feu de bois et du charbon de bois.

Pour cerner les contours de la faisabilité du bio-digester dans la zone et servir de base à une décision pour l'installation ou non, de bio-digesteurs pour les femmes transformatrices de poisson (dont *Keccax*), cette étude se propose de déterminer les bases et/ou les conditions favorables à l'installation de bio-digesteurs tests dans le secteur de la transformation du poisson. L'étude est déjà lancée. Un consultant est commis. Il travaille étroitement avec le programme national de biogaz qui l'avait recommandé avant la mise en place d'un bio-digester.

Appui au comité de salubrité. Depuis l'année 2013, APTE accompagne le comité de salubrité du site de transformation. Des séances de travail sont organisées régulièrement avec la présidente du comité. Ces séances leur permettent de mieux s'organiser et de lever les obstacles liés à cette activité. Le comité organise régulièrement des opérations de nettoyage du site. Cette année, l'activité phare a été organisée le 08 mars 2014 consacrant la journée internationale de la femme. Le comité de salubrité et toutes les femmes transformatrices se sont mobilisés pour nettoyer le site de transformation. Par cette action de citoyenneté, elles ont montré que la journée du 08 mars peut être célébrée autrement. En effet, au Sénégal, les femmes ont l'habitude de marquer la journée par du folklore et des conférences. Celles de Cayar ont voulu rompre avec cette tradition. C'est pourquoi, elles ont choisi d'aller vers des actions concrètes montrant leurs capacités, leurs atouts et potentiels dans le développement de leur secteur en particulier et du Sénégal en général.



Photo 41, 42, 43, 44, 45. Les femmes se mettent à l'épreuve du nettoyage le 08 mars.

Préparation de l'inauguration de l'unité moderne de transformation : Le 10 mars 2014 s'est tenue à Cayar une réunion préparatoire sur l'inauguration du site de transformation. La réunion avait réuni les femmes transformatrices, l'équipe de APTE, l'USAID/COMFISH et la radio communautaire. L'objectif de la réunion était d'élaborer un planning pour la préparation de l'inauguration de l'unité de transformation de Cayar. La coordonnatrice du projet, après avoir remercié les participants, a énuméré l'ordre du jour qui s'est établi comme suit :

- Choix de la date de l'événement ;
- Etablissement d'un comité local d'organisation avec différentes commissions (Organisation, logistique et animation ; Restauration et hébergement, Communication et Exposition) ;
- Définition d'un Agenda provisoire ;
- Identification des Invités et des soutiens ;

Tous ces points ont été discutés et des responsables ont été désignés. A la prochaine réunion prévue la semaine qui a suivi, les tâches de chaque commission ont été définies, les projets de lettre d'invitations ont été présentés. Aussi bien les femmes qu'APTE devront présenter la liste des partenaires identifiés et qui seront invités à la cérémonie. Il a été noté aussi que le REFEPAS (Réseau des Femmes de la Pêche Artisanale du Sénégal) sera mis en avant dans l'organisation. D'ailleurs la présidente du Réseau est désignée comme l'une des marraines de la cérémonie. Les femmes transformatrices ont également émises l'idée de placer la cérémonie sous le haut patronage du Ministre de la Pêche.

Elles ont désigné comme parrains le Dr Cheikh KANTE du port autonome de Dakar et Dr Papa Samba DIOUF du WWF WAMPO. La Première Dame, Mme Marième Faye SALL a été aussi désignée comme marraine.

3.4.4. Communication/sensibilisation

Le deuxième trimestre de l'exercice 2014 a été marqué par la poursuite de l'appui à la vulgarisation des conventions locales, la promotion de la visibilité des composantes majeures du projet et le renforcement des capacités des acteurs à la base en communication/techniques d'animation radio.

Poursuite de l'appui à la vulgarisation des conventions locales/mise en place des plans de gestion de la sardinelle. Près d'une soixantaine d'émissions ont été préparées, animées et diffusées en appui aux conventions locales/ plans de gestion de la sardinelle. Dans le cadre de la vulgarisation des conventions locales et de l'appui à la mise en place des plans de gestion participatifs de la sardinelle, et suite au renouvellement, des protocoles de partenariat avec les radios communautaires dans ces zones d'intervention (Joal, Mbour, Sindia/Ndayanne, Rufisque et Cayar), le projet a poursuivi la planification des thèmes d'émission et la diffusion de 60 émissions qui étaient en grande partie liées aux conventions locales et aux changements climatiques. Ces thématiques avaient entre autres trait aux causes des changements climatique et leur impact sur la pêche, à la raréfaction des ressources halieutiques, à la gestion des ouvrages, à la sécurité en mer, aux bonnes/mauvaises pratiques de pêche, au fonctionnement des conventions locales, au rôle et responsabilités de l'équipage.

Les capacités des relais communautaires/animateurs radio renforcées pour améliorer la qualité des émissions. Dans le but d'améliorer la qualité des émissions radio réalisées et accroître l'impact des émissions sur le changement de comportement des acteurs à la base, le projet USAID/COMFISH a organisé les 20 et 21 mars 2014, un atelier de formation sur les bonnes pratiques en matière de préparation et d'animation des émissions à l'intention 18 acteurs à la base composés essentiellement de relais communautaires, de d'animateurs radios et de facilitateurs du projet. Cet atelier a permis aux participants de partager les bonnes pratiques en matière de préparation et d'animation d'émission, de renforcer leur capacités en matière de communication et d'améliorer la communication entre relais communautaires, facilitateurs, représentants des radios communautaires et le chargé de communication du projet.

Visibilité des composantes majeures et activités du projet.

Production de fiches d'information sur les composantes clés du projet : dans le souci d'accroître la visibilité des composantes phares du projet, des fiches d'informations (factsheet) ont été conçues et réalisées sur les composantes **changements climatiques, conventions locales, plan de gestion de la sardinelle, amélioration des techniques de traitement et de conservation de la sardinelle**. Ces fiches d'informations sont distribuées aux principaux partenaires du projet et remis à la presse et aux participants des ateliers organisés par le projet. Ces fiches seront également publiées sur les sites Web de l'USAID et du CRCR/URI.

- ✓ Couverture médiatique des activités projet : Le projet a facilité et obtenu une bonne couverture médiatique de l'atelier sur l'étude diagnostique des cadres de concertation déjà mis en place sur les changements climatiques, la pêche et l'environnement marin et côtier au Sénégal et la cérémonie d'installation du CLPA de Kafountine organisés respectivement le 14 février à la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) et le 7 mars 2014 à Kafountine dans la région de Casamance en présence des acteurs et partenaires locaux et nationaux du projet. L'atelier sur les cadres de concertation des changements climatiques a bénéficié de la couverture médiatique de la RTS, Sen TV, le Soleil et Le Quotidien et RFM. Quant à la cérémonie d'installation du CLPA de Kafountine, elle a été couverte par 2 chaînes de télévisions (RTS, Zinguinchor TV), 2 radios (Zik FM, RFM) et 1 quotidien (Le Quotidien). Par ailleurs, le projet a facilité la publication, par le magazine *Global Waters* de l'USAID/Washington et le Quotidien *Le Soleil*, de deux (2) articles de presse sur l'appui qu'il apporte aux femmes transformatrices de Cayar sur la transformation améliorée des produits de pêche. Ci-dessous quelques liens d'articles de presse en rapport avec les activités ci-dessus

* Changement climatique

1. http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=36291:peche-et-developpement-durable--une-etude-preconise-une-gestion-efficiente-des-res

2. <http://www.dakarecho.com/economie/agriculture/item/5141-changement-climatique.html>

3. [http://article.wn.com/view/2014/02/15/Peche et developpement durable Une etude preconise un e gesti/](http://article.wn.com/view/2014/02/15/Peche+et+developpement+durable+Une+etude+preconise+un+e+gesti/)

* Installation du CLPA de Kafountine

4. <http://www.lequotidien.sn/index.php/economie/item/29149-gestion-durable-des-ressources-halieutiques--kafountine-installe-son-clpa>

5. http://www.scoopsdeziguinchor.com/article.php?id=%203000&id_rubrique=3

*Transformation améliorée des produits de pêche à Cayar

6. http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=36676:sechage-et-braisage-du-poisson-echange-dexperiences-entre-les-femmes-de-tamba-et-de-kayar&catid=241:regions

7. <http://www.usaid.gov/global-waters/january-2014/bridging-gender-gap>

Distribution supports de communication de fin d'année. Il convient aussi de noter qu'au début du deuxième trimestre (janvier) 2014, le projet a procédé à la distribution, auprès de ses partenaires, des supports de fin d'année (calendriers de planification, agendas, tasses de cafés..) qu'il a fait confectionner. Cette distribution de supports a été l'occasion de rappeler aux partenaires que le projet est reconnaissant pour la franche collaboration des uns et des autres dans la mise en œuvre de ses activités au cours de l'année 2013 et espère compter sur leur soutien en 2014 et même au-delà.

4. Gestion du projet

4.1. Stratégies/mécanismes/partenariat

Partenariat avec l'Ambassade du Japon dans le cadre de la construction de la maison des pêcheurs de Joa : À ce propos, le projet n'attend que la finalisation des travaux de construction pour contribuer à l'équipement des lieux tel que convenu avec l'Ambassade du Japon.

Planification des activités menées par WWF : Une réunion de travail a eu lieu en mars au siège du projet USAID/COMFISH pour mieux harmoniser les interventions dans la mise en œuvre des activités conduites par le WWF. Il s'est agi de passer en revue le plan de travail des partenaires du projet USAID/COMFISH (équipe du Projet USAID/COMFISH, UIPA, équipe du WWF, etc.) en vue de créer plus de synergie et de complémentarité entre les deux institutions dans la mise en œuvre des activités en 2014. D'un commun accord, il a été décidé de se focaliser sur les activités qui doivent être menées d'ici fin avril voir jusqu'en juin 2014. Dans ce cadre, un planning des activités a été réalisé. Ainsi, l'équipe du WWF a été invitée à participer aux différentes rencontres de planification des activités initiées par USAID/COMFISH. C'est dans ce cadre que s'inscrit la prochaine réunion prévue à Joal en Avril à Joal avec l'ensemble de nos partenaires d'exécution et des agents de l'admiration sur le terrain.

Rencontre USAID/COMFISH, WWF et CSRP : Dans le cadre de l'amélioration dans la coordination de la conduite des activités à l'échelle nationale et régionale (principalement dans le cadre de l'élaboration des plans de gestions des espèces ciblées), une réunion est prévue entre la CSRP, le projet USAID/COMFISH et le WWF pour échanger sur la collaboration a développé avec l'implication du Comité national «petits pélagiques» et le travail à réaliser sur l'Ethmalose.

Réunion de coordination et de planification bimensuelle des activités : Pour une bonne planification et coordination dans la mise en œuvre des activités de terrain, une réunion de coordination a été organisée avec les facilitateurs. La réunion a permis d'abord de faire le bilan des activités du mois de janvier et de procéder à une planification des activités du mois de Mars et Avril 2014. Les services techniques sont toujours présents. En effet ces réunion nous offre l'occasion de faire la synergie sur les activités de terrain avec les partenaires techniques : services techniques (services des pêches et surveillance et CLPA), la FENAGIE pêche, le WWF.

4.2. Leçons apprises

La principale leçon retenue cette période est que plus nous avons dans la réalisation de nos activités, nous constatons que les acteurs ont beaucoup d'attentes par rapport au projet. L'extension du projet n'a fait qu'amplifier cet état des faits alors que nos moyens sont limités. Toutefois l'extension des activités du projet a été bien appréciée par les autorités et les acteurs vivants dans ces zones. En effet la plupart des interventions des projets et programmes se concentrant sur la petite côte, notre intervention au niveau de la grande côte et au sud du pays était plus que saluée.

Contrairement aux idées reçues, nous avons constaté que ces populations surtout celles de la Casamance ne demandent qu'à être accompagnées pour une pérennisation des initiatives déjà sur place. Malheureusement le contexte de conflit les défavorise souvent au profit des autres régions stables du Sénégal. Les approches mises en place par le projet USAID/COMFISH (à travers les conventions locales, l'utilisation des relais et facilitateurs habitant la zone, les programmes de renforcement des capacités institutionnelles locales etc.), pourraient faire la différence, si les moyens d'intervention du projet sont renforcés.

5. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Réformes/dialogue politique

- Appuyer le fonctionnement du CNCPM
- Installer les Cadres de concertation des CLPA
- Appuyer les cadres de concertation inter CLPA de chaque département dans l'évaluation et préparation des activités de gestion ressource halieutiques
- Appuyer les cadres de concertation inter CLPA de chaque département pour la fixation des prix

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Démarrer la formation des CLPA sur la gestion administrative et financière
- Accompagner les représentants des CLPA dans l'exercice de restitution des formations sur l'organisation du CLPA et le métier de Conseil ;
- Appuyer les CLPA et autres structures de gestion à mettre en place des mécanismes internes de financement durable pour mener à bien leurs mandats
- Renforcer l'implication des Collectivités Locales dans le financement des CLPA
- Renforcer les capacités des acteurs pour la mise en place d'un système conjoint de suivi participatif des pêcheries (CLPA, recherche et DPM) pour évaluer l'impact des plans de gestion conventions locales
- Appuyer les conseils locaux de pêche à acquérir ou à disposer de locaux fonctionnels pour mieux remplir leur mission
- Appuyer le fonctionnement des CLPA dans les nouvelles zones d'intervention du projet (ziguinchor, Kafountine et Saint Louis)
- Renforcer les moyens de fonctionnement des services des pêches pour assurer le secrétariat du CLPA (équipement et fourniture de bureau, achat de cartouche à remettre aux SG)

Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

- Élaborer et valider un plan d'action avec les services techniques intervenant dans les zones ciblées par USAID/COMFISH pour des activités de la COGEPAS sur les pêcheries du thiof et du cymbium
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches.
- Appuyer la collecte participative des données biologiques sur les petits pélagiques pour combler les lacunes observées dans les échantillonnages en cours (pour l'utilisation de « ELEFAN »)
- Appuyer le comité technique de gestion des capacités (dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite (INN) artisanale
- Élaborer et valider un plan d'action avec les services techniques intervenant dans les zones ciblées par Comfish pour des activités de la COGEPAS sur les pêcheries du thiof et du cymbium
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour une gestion durable

- Mettre à jour la réalisation des cartes SIG à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks, aux engins, aux acteurs de la pêche, aux CPUE, et aux débarquements des principales espèces dans les CLPA appuyés par le projet USAID/COMFISH
- Faire la cartographie lieux de pêche stock et infrastructures dans les nouvelles zones d'intervention du projet et définir les nouvelles superficies des zones de pêche sous gestion améliorée et zones biologiquement significatifs couvertes par les CLPA couvertes par les nouvelles zones d'intervention du projet (Zone nord et sud)
- Faire avec le CRODT et le CSE une étude sur les variations de la ressource en fonction des paramètres climatiques (mettre dans les TDR du CRODT)
- Mener des études sur les Captures et l'Effort de Pêche dans les nouvelles zones d'intervention (les 10 principales espèces sur les 10 dernières années)

Plans de gestion

- Poursuivre le processus d'élaboration du plan de gestion sur les sardinelles
- Mettre en place des mécanismes de collaboration avec la commission sous régionale des pêches et le projet CCLME dans le cadre du plan de gestion de la sardinelle

Thèmes transversaux

Adaptation au changement climatique

- Organiser un atelier de restitution de l'étude diagnostique sur les cadres de concertation
- Mettre en œuvre la Feuille de route issue de l'atelier
- Elaborer des protocoles avec l'ANACIM
- Organiser des journées d'assainissement des sites de transformation à Joal/Fadiouth, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud
- Identifier, planifier et mettre en œuvre des émissions pour la vulgarisation des savoirs endogènes et des bonnes pratiques de pêche
- Planifier le renforcement de capacités des femmes formatrices dans les CLPA de Joal/Fadiouth, Rufisque/Bargny, Sindia Nord et Sud
- Appuyer l'organisation de l'Université de l'Environnement

Egalité des genres

- Recenser les femmes actives dans la pêche, évaluer leur contribution dans le secteur et restituer les résultats de cette étude
- Organiser dans les 7 CLPA des formations sur les droits de la femme, les valeurs et principes que doivent avoir les leaders
- Poursuivre la construction de l'unité de transformation ;
- Equiper l'unité de transformation (Confection des fours et des claies en discussion avec le technologue de poissons) ;
- Poursuivre les cours d'alphabétisation ;

Gouvernance/décentralisation / Convention Locales

- Recruter de nouveaux facilitateurs
- Organiser des ateliers de démarrage de la mise en œuvre des conventions locales des CLPA de Cayar, Rufisque/Bargny et Yène/Dialaw
- Organiser des ateliers de démarrage de l'élaboration des conventions locales dans les nouvelles zones (Saint-Louis, Kafoutine et Ziguinchor)
- Démarrer la vulgariser des conventions locales de Cayar, Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw
- Poursuivre la vulgariser les conventions locales dans les anciens sites (Mour, Joal et Sindia)

- Appuyer la surveillance participative
- Démarrer les activités de recensement des acteurs, des ménages et des organisations dans les nouveaux sites

Sensibilisation/Communications

- Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche
- Appui à la mise en œuvre des conventions locales à travers les radios communautaires

ANNEXES

A1. Cadre des résultats du projet USAID/COMFISH

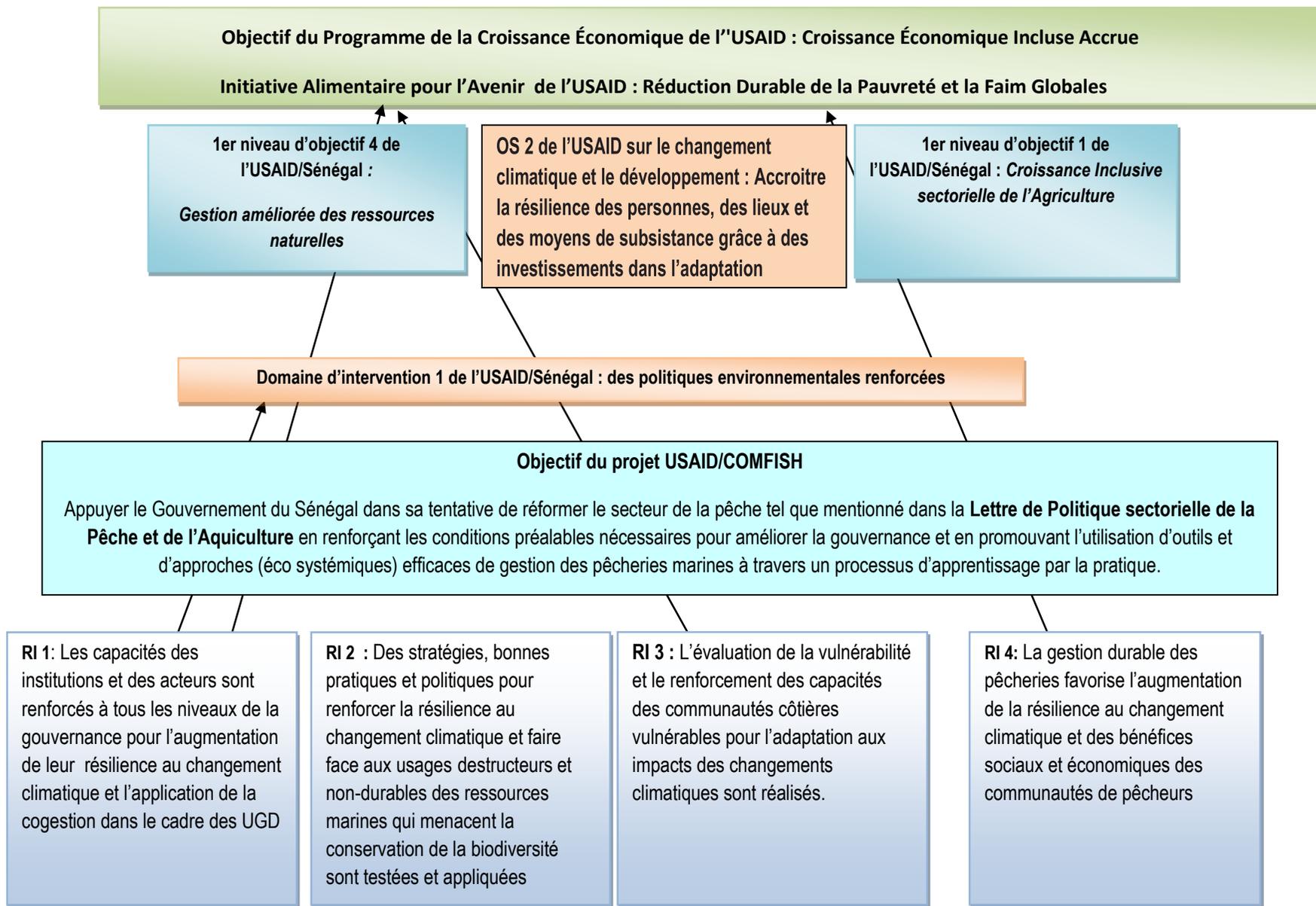


Tableau des performances du trimestre 2 de l'année fiscale 2014

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
RI 1 : Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD							
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 40% en termes de score de l'indice (0.056)	Na	Na	Na	Na	Avec le début de redynamisation des CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw, les TDR peuvent être élaborés au début du trimestre 3 pour le démarrage de l'étude
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	1 900	H= 119 F= 27 Tot= 146	H=305 F=45 Tot=350	H=424 F=72 Tot=496	26%	18 ateliers tenus au trimestre 2
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	23	10	0	11	11	110%	5 protocoles entre COMFISH et des radios communautaires, 4 facsheets et 1 support de cours pour la démultiplication des formations en changement climatique, 1 manuel destiné aux conseillers du CLPA de Kafountine. Revoir la cible à la hausse.

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
4. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH	20	18	1	24	25	139%	Participation de 25 institutions à l'atelier de partage de l'étude diagnostic sur les cadres de concertation. Revoir la cible à la hausse.
RI 2 : Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées							
5. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	13	3	0	1	1	33%	Une stratégie sur les AMP validée par le ministre et dont l'élaboration a été appuyée par le projet
6. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	16	5	0	1	1	20%	Etude sur la vulgarisation dans le secteur de la pêche
7. Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des unités de gestion durable	9	3	1	0	1	33%	
8. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	44	18	0	0	0	0%	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
9. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour consultation	21	5	0	0	0	0%	Le projet de plan de gestion des sardinelles dans la zone d'intervention du projet USAID/COMFISH est déjà disponible. Sa validation par les différentes instances mises en place (cadres de concertation, acteurs de la pêche industrielle, comité petits pélagique, etc.) va suivre.
10. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	20	9	0	0	0	0%	
11. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	18	8	2	2	4	50%	La convention locale de Cayar et la stratégie nationale sur les AMPS ont été approuvés au trimestre 2
12. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	12	3	0	3	3	100%	La mise en œuvre des conventions locales de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar a débuté par la sensibilisation des acteurs distribution de 300 documents et l'animation d'émissions dans les radios

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
							communautaires. Des réunions de redynamisation des commissions ont été organisées à Rufisque et Yenne.
13. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	12	4	0	0	0	0%	L'unité moderne de transformation de Cayar et les 3 nouvelles conventions locales sont visées cette année
14. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	47 940	10 000	0	0	0	0%	Le recensement des acteurs a démarré dans le CLPA de Saint-Louis, il démarrera dans ceux de Ziguinchor et Kafountine au début du trimestre 3
15. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	32 608	-	20 940	20 940	64%	L'application des règles des conventions locales se poursuit dans les CLPA de Mbour, Joal et Sindia et concerne 20940 acteurs
16. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du gouvernement américain	1 070 156	395 952	0	0	0	0%	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
17. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	413 655	62 055	0	0	0	0%	
RI 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés.							
18. Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	660	0	H=48 F=8 Tot=56	56	8%	Des démultiplications par les facilitateurs et des formations dans d'autres sites sont prévues au prochain trimestre
19. Nombre d'évaluations sur la vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	Na	Na	Na	Na	Na	Les 3 autres évaluations de la vulnérabilité prévues ont été reportées pour l'année fiscale 2015
20. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	6	3	0	3	3	100%	La mise en œuvre des plans d'adaptation a démarré par la vulgarisation des règles des conventions locales et celle des savoirs endogènes, l'appui à la mise en place et/ou redynamisation de commissions de co-surveillance, la mise en place d'une stratégie d'alerte et de veille, la

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
							mise à disposition de l'information météorologique, etc.
21. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	17 990	6 700	146	350	496	7%	Tous les acteurs touchés par la mise en œuvre des plans d'adaptation seront par suite pris en compte sous cet indicateur
RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs							
22. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	44	10	6	16	36%	En plus des 10 CLPA appuyés par le projet depuis le trimestre 1, 3 autres CLPA (Kafountine, Ziguinchor et Saint-Louis), le cadre de concertation du Boudie/Balantacounda et 2 GIE de transformation de Cayar ont été appuyés.
23. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	10 100	Na	Na	Na	Na	Le recensement des ménages a démarré dans les nouveaux sites. Elle se poursuivra au prochain trimestre

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2014	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul	Taux de réalisation	Notes
24. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain	Na	Na	Na	Na	Na	Na	

A2 : Rapport financier du trimestre

Budget Line Items	2014 Approved Annual Budget	Quarterly Spending of Current year				Total spent this current year	Total spent since the beginning of the project	Balance	% of annual budget spent
		01/31/2014	02/28/2014	03/31/2014	Total Quarter2				
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f) = (c)+(d)+(e)	(g)	(h)	(i)=(b)-(g)	(j)=(g)/(b) * 100
a Personnel	\$291 805	\$21 716	\$35 873	\$22 784	\$80 373	\$137 984	\$864 390	\$153 821	47%
b. Students	\$4 000	\$174	\$170	\$184	\$528	\$528	\$4 028	\$3 472	13%
c. Consultants	\$656 164	\$71 184	\$71 184	\$71 184	\$213 552	\$380 773	\$2 537 955	\$275 391	58%
d. Other Direct Costs	\$175 904	\$11 496	\$10 766	\$10 801	\$33 063	\$54 528	\$616 086	\$121 376	31%
e. Subcontracts	\$275 000	\$0	\$0	\$74 555	\$74 555	\$135 378	\$922 009	\$139 622	49%
f. Travel	\$502 336	\$0	\$2 309	\$0	\$2 309	\$15 013	\$421 936	\$487 323	3%
g. Equipment		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103 463	\$0	0%
h. Tuition		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	0%
i. Total Direct Charges (sum of 6a-6h)	\$1 905 209	\$104 570	\$120 302	\$179 508	\$404 380	\$724 205	\$5 469 869	\$1 181 004	38%
j. Indirect Costs	\$423 854	\$5 881	\$71 458	\$38 251	\$115 589	\$180 905	\$1 207 848	\$242 949	43%
k. Totals (sum of 6i-6j)	\$2 329 063	\$110 451	\$191 760	\$217 759	\$519 969	\$905 110	\$6 677 717	\$1 423 953	39%

A3. Suivi environnemental du premier trimestre 2014 Quarter 2 FY 14 EMMR

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	No mitigation measures taken for this quarter	Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post-harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply & sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely affecting both human and ecosystem health</p>	<p>The technical monitoring construction committee is functional. The purpose of this committee is to monitor the evolution of construction and to evaluate its compliance with validated plans. It organizes a tour of the site every 15 days. During these visits questions are raised and improvement measures proposed</p>	Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.	No value chain activities this FY	Project Manager	Management plan, MSC certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing	Review of materials	Quarterly
4. Improve fishing community resilience to climate change	<p>Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction</p> <p>Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species</p> <p>To be determined through environmental screening processes</p>	TBD	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly